

# EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



## Séance publique du 18 juillet 2022

Date de l'annonce publique : 08/07/2022

Date de la convocation des conseillers : 08/07/2022

### Mode de participation

Présences	JUNGEN, bourgmestre ; STRECKER, échevin ; REDING, échevin ; BALLMANN, conseillère ; BRIX, conseillère ; FISCH, conseiller ; FLAMMANG, conseillère ; KLINSKI, conseillère ; LOURENÇO MARTINS, conseiller ; MICHELS, conseiller ; POMPIGNOLI, conseiller ; STOFFEL, conseiller ; INGLEBERT, secrétaire communal.	
Visioconférence	0	
Procuration	CARELLI, conseillère (procuration donnée à la conseillère BALLMANN).	
Absences	CARELLI, conseillère.	
Statistiques	Nombre de conseillers présents physiquement	12
	Nombre de conseillers participant par visioconférence	0
	Nombre de procurations données	1
Référence	CC.2022-07-18 - 6.01	
Point de l'ordre du jour	6.01	
Objet	<b>Budget 2022 - Modification budgétaire (Modification G - Alimentation de l'article 4/650/221100/99001)</b>	

### Le conseil communal,

Considérant que le collège échevinal propose d'apporter la modification suivante au budget de l'exercice 2022 :

Article	Libellé	Modification
4/650/221100/99001	Acquisition de terrains non affectés	+270.000,00

Considérant que la modification est proposée pour pouvoir procéder au paiement relatif à l'acquisition de la parcelle 256/991 à Crauthem dont le compromis de vente s'y rapportant vient d'être approuvé en présente (cf. point 2.11 – « Compromis relatif à l'acquisition d'un terrain ») ;

Considérant que la modification demandée par le collège échevinal est financé par l'excédent de l'exercice en cours et ne porte ainsi pas préjudice à l'équilibre budgétaire ;

Vu le budget de l'exercice 2022 dûment arrêté par la Ministre de l'Intérieur en date du 27 janvier 2022 ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

D'apporter la modification suivante au budget communal :

Exercice	2022
Service	Extraordinaire
Chapitre	Dépenses
Article	<b>4/650/221100/99001</b>
Modification	<b>+270.000,00</b>
Crédit budgétaire	450.000,00
Crédit nouveau	720.000,00



Commune de Roeser

Extrait du registre aux délibérations du conseil communal

Séance publique du 18 juillet 2022

Référence

CC.2022-07-18 - 6.01

Point

6.01

Objet

Budget 2022 - Modification budgétaire (Modification G - Alimentation de l'article 4/650/221100/99001)



Sollicite l'approbation de la présente délibération en vertu de l'article 127 de la loi communale.

En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR  
EXPEDITION  
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le mercredi 27 juillet 2022

Le bourgmestre,

Le secrétaire,